cdc habitat | Caisse des Dépôts GROUPE

Entretenir & réparer



Vous trouverez dans ce document tout ce qu'il faut savoir sur :

- **l'entretien et la sécurité dans votre logement**
- **des fiches pratiques pièce par pièce : salle à manger, salon et chambre, entrée et cuisine, salle de bain, espaces extérieurs en résidence et en maison individuelle**

Scannez-moi !

Plus d'informations sur votre guide web.
Lien : guide.cdc-habitat.fr/entretenir-et-reparer

Entretien et sécurité : l'essentiel

Ensemble, œuvrons pour votre confort et pour votre sécurité ! Dans ce chapitre, vous trouverez tout ce qu'il faut savoir pour maintenir votre logement en bon état et les réflexes du quotidien pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.



Entretien et réparation : qui fait quoi ?

Entretenir votre logement, c'est vivre dans un habitat sain et confortable. C'est aussi éviter des frais supplémentaires à votre charge au moment de votre déménagement. Dans les pages qui suivent, vous trouverez l'ensemble des informations sur les réparations à réaliser vous-même ou assurées par CDC Habitat. En bref :

- Les réparations à la charge des locataires sont précisées par la loi, dans le décret n°87-712 du 26 août 1987. Quel que soit votre bailleur, ces règles s'appliquent à tous les logements en location ;
- Certains équipements sont entretenus par CDC Habitat (chauffage ou encore canalisation d'eau) ou par un professionnel si vous bénéficiez d'un contrat d'entretien (robinetterie, VMC, chauffe-eau, chaudière).

À savoir : nous vous invitons à identifier dès maintenant qui entretient et répare les différents équipements de votre logement, et à réaliser ou faire réaliser ces travaux de maintenance au fur et à mesure.

Les réflexes qui sauvent

En France, 11 millions d'accidents domestiques ont lieu chaque année, et plus de la moitié des personnes blessées doivent être hospitalisées. S'il n'y avait que 4 réflexes à retenir :

- Veillez à ne rien déposer sur vos appareils électriques, tels que radiateurs et convecteurs électriques. Le linge, les rideaux ou les draps sont particulièrement inflammables ;
- Si vous utilisez des multiprises, les installer à différents endroits de votre logement pour ne pas les surcharger et éviter leur surchauffe, ce qui peut provoquer un incendie ;
- Ne branchez jamais un chauffage d'appoint dans votre salle de bain : les projections d'eau peuvent être dangereuses. Les risques d'électrocution sont nombreux si vous manipulez des appareils électriques dans un environnement humide ou les mains mouillées ;
- Ne bouchez pas les arrivées d'air de vos fenêtres ou VMC, et aérez quotidiennement votre logement au moins 10 minutes, été comme hiver. L'objectif étant de renouveler l'air, éviter les moisissures et limiter les risques de maladies respiratoires ou d'intoxication au monoxyde de carbone.

À savoir : CDC Habitat fait contrôler une fois par an le bon fonctionnement de votre VMC, des équipements de gaz, de votre chaudière et de la robinetterie de votre logement. Merci de faciliter l'accès aux professionnels lors des rendez-vous planifiés.



L'essentiel en un clin d'œil :

- L'entretien de votre logement peut être réalisé par vous, par CDC Habitat ou par un professionnel : les règles de jeu sont définies dès votre arrivée et détaillées dans ce guide ;
- Pour éviter les accidents domestiques, adoptez des gestes simples au quotidien dans l'utilisation de vos équipements électriques ou de gaz.

Entrée et cuisine

Qui entretient et répare ?



Scannez-moi !

Découvrez nos conseils et nos tutoriels en vidéo sur votre guide en ligne.
guide.cdc-habitat.fr/entretenir-et-reparer/qui-fait-quoi/entree-et-cuisine/

Nos 3 conseils pour entretenir

- Remplacez les clés et badges perdus ou endommagés
- Nettoyez au chiffon humide vos radiateurs et convecteurs une fois par an
- Démontez régulièrement le siphon de votre évier pour le désencrasser et éviter qu'il ne se bouche

Locataire

1. Peinture ou tapisserie : murs et plafonds du logement
2. Clés (portes et boîte aux lettres) et/ou badges
3. Fusibles du compteur électrique
4. Interphone intérieur ou visiophone
5. Bas de porte, barre de seuil, paumelles et serrures, gonds et charnières
6. Plinthes et sols (souple, carrelage ou linoléum)
7. Siphon (débouchage et remplacement joint)
8. Joints silicone, faïence et carrelage
9. Flexible de gaz
10. Nettoyage et débouchage de la ventilation

CDC Habitat

11. Porte d'entrée et interphone extérieur
12. Canalisation d'eau
13. Colonne d'eau usée
14. Canalisation d'arrivée de gaz

Contrats d'entretien*

Contrat d'entretien chaudière

15. Chauffages
16. Chauffe-eau ou chaudière avec thermostat et chauffages

Contrat d'entretien VMC

17. Ventilation mécanique contrôlée (VMC) ou naturelle

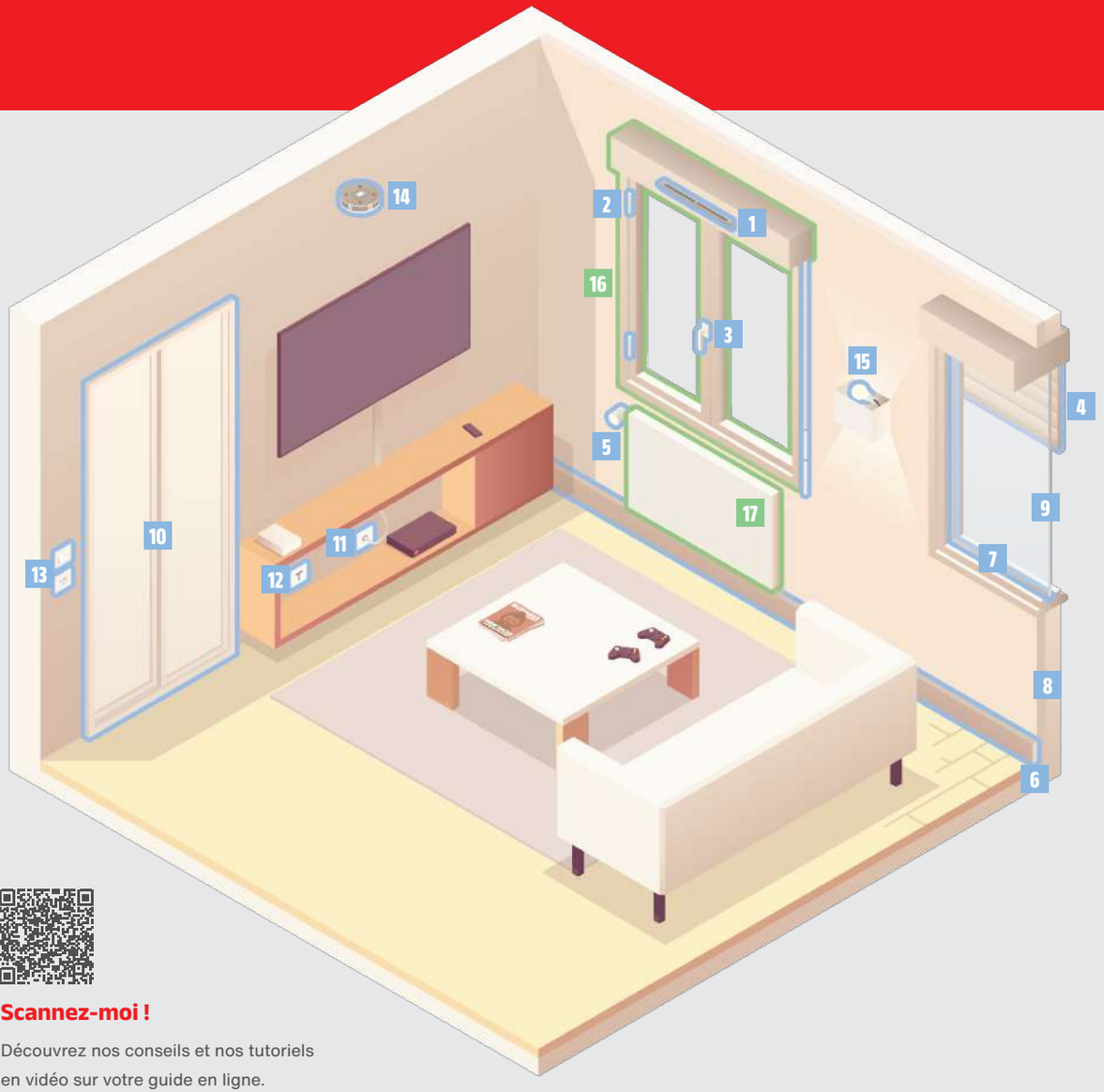
Contrat d'entretien robinetterie

18. Robinet de machine à laver
19. Robinet d'évier

*Si vous ne bénéficiez pas d'un contrat d'entretien CDC Habitat, vous devrez assurer l'entretien et la réparation de ces équipements. En cas de doute, nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre gardien, de votre agence ou de votre centre de contact client.

Pièces à vivre : salle à manger et salon

Qui entretient et répare ?



Scannez-moi !

Découvrez nos conseils et nos tutoriels en vidéo sur votre guide en ligne.
guide.cdc-habitat.fr/entretenir-et-reparer/qui-fait-quoi/salle-a-manger-et-salon/

Nos 3 conseils pour entretenir

Nettoyez régulièrement au chiffon et à l'aspirateur les entrées d'air (VMC et fenêtres) et le détecteur de fumée

Lubrifiez une fois par an les charnières des fenêtres et des portes, et les rails des portes coulissantes

Rebouchez au fur et à mesure les trous aux murs

Locataire

1. Entrées d'air
2. Charnières
3. Poignée de fenêtre
4. Volets roulants (lames de stores, manivelles ou sangles)
5. Thermostat et interrupteur de chauffage
6. Plinthes et sols (souple, carrelage ou linoléum)
7. Joints de vitrage
8. Murs et plafonds
9. Vitres
10. Placards dont portes et poignées
11. Prise TV
12. Prise téléphone
13. Prises de courant et interrupteurs
14. Détecteur de fumée
15. Ampoule

CDC Habitat

16. Fenêtres et encadrements
17. Remplacement du chauffages

Salle de bain et toilettes

Qui entretient et répare ?



Scannez-moi !

Découvrez nos conseils et nos tutoriels en vidéo sur votre guide en ligne.
guide.cdc-habitat.fr/entretenir-et-reparer/qui-fait-quoi/salle-de-bain-et-toilettes/

Nos 3 conseils pour entretenir

Remplacez vos joints en silicone dès que vous constatez qu'ils se décollent ou présentent des traces de moisissures

Détartrez régulièrement votre pommeau de douche, vos robinets, la cuvette des WC et la faïence de votre salle de bain

Débouchez vos canalisations dès les premiers signes d'engorgement pour éviter les débordements d'eau

Locataire

1. Appliques et ampoules
2. Rebouchage des trous
3. Siphon (débouchage et remplacement joint)
4. Flexible de douche
5. Peinture : murs et plafonds
6. Joints silicone, faïence et carrelage
7. Débouchage des évacuations
8. Porte de la gaine technique
9. Nettoyage et débouchage de la ventilation
10. Sols (carrelage, dalles, etc.)

CDC Habitat

11. Colonne d'eau usée
12. Alimentation d'eau
13. Ballon électrique

Contrats d'entretien*

Contrat d'entretien VMC

14. Ventilation mécanique contrôlée (VMC) ou naturelle

Contrat d'entretien robinetterie

15. Robinets
16. Système de chasse d'eau

*Si vous ne bénéficiez pas d'un contrat d'entretien CDC Habitat, vous devrez assurer l'entretien et la réparation de ces équipements. En cas de doute, nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre gardien, de votre agence ou de votre centre de contact client.

Espaces extérieurs en résidence

Qui entretient et répare ?



Scannez-moi !

Découvrez nos conseils et nos tutoriels en vidéo sur votre guide en ligne.
guide.cdc-habitat.fr/entretenir-et-reparer/qui-fait-quoi/espaces-exterieurs-en-residence/

Nos 2 conseils pour entretenir

Ramassez les feuilles et autres débris sur votre balcon et au niveau de l'évacuation de l'eau

Nettoyez régulièrement les joints de vos fenêtres et vitrage pour éviter l'apparition de mousse

Locataire

1. Balcon : débouchage des évacuations
2. Volets et grilles : entretien et graissage serrurerie

CDC Habitat

3. Boîtes aux lettres
4. Éclairage extérieur (applique et ampoule)
5. Antenne
6. Clôture et portillon
7. Canalisations
8. Système d'interphonie

Contrats d'entretien des espaces communs

9. Élagage des arbres
10. Espaces verts
11. Panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire

Espaces extérieurs en maison individuelle

Qui entretient et répare ?

Nos 3 conseils pour entretenir

Retirez les feuilles, branches, terre et autres débris au moins deux fois par an dans vos gouttières et chéneaux

Taillez en hiver les branches des arbres et arbustes, et dès qu'elles avancent sur le terrain de votre voisin

Nettoyez régulièrement les joints de vos fenêtres et de vos vitrage pour éviter l'apparition de mousse



Scannez-moi !

Découvrez nos conseils et nos tutoriels
en vidéo sur votre guide en ligne.
guide.cdc-habitat.fr/entretenir-et-reparer/qui-fait-quoi/espaces-exterieurs-en-maison-individuelle/

Locataire

1. Antenne parabole individuelle / TV
2. Dégorgement des chéneaux et gouttières
3. Ouvertures d'aération
4. Retrait de la mousse sur les auvents et la toiture
5. Entretien des pelouses, taille des arbres et des arbustes, remplacement des arbustes
6. Vidange de la fosse septique individuelle
7. Éclairage extérieur (applique et ampoule)
8. Boîte aux lettres
9. Ramonage du conduit de fumée

CDC Habitat

10. Panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire
11. Espace vert non privatif